

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 – 2023 – 2024



ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2021
POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 – 2023 – 2024

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 – 2023 – 2024

Le programme triennal d'immobilisations regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Ce programme est réalisé à partir d'un inventaire complet des besoins dans chacun de nos services municipaux. Il s'agit d'un exercice de priorisation que les élus ont réalisé avec beaucoup de sérieux. En effet, il faut planifier dans le temps les investissements qui répondront aux besoins de la population, mais aussi à leur capacité de payer.

Les investissements compris dans le programme triennal d'immobilisations totalisent 19,2 millions de dollars sur trois ans, comme suit :

2022	2023	2024	TOTAL
5,2 millions \$	7,8 millions \$	6,2 millions \$	19,2 millions \$

Ces investissements devraient être financés grâce, en partie, à différents programmes de subvention. En effet, le présent programme prévoit des contributions gouvernementales de l'ordre de 23 % ou 4,4 millions de dollars. On sait que les gouvernements encouragent fortement les investissements en mettant en place plusieurs programmes d'aide.

Un peu plus de 300 000 \$ seront puisés à même nos fonds réservés, soit les surplus affecté et non affecté, le fonds de roulement et le fonds de parcs et terrains de jeux, évitant ainsi des emprunts du même ordre.

Finalement, pour boucler le financement des projets annoncés aujourd'hui, nous comptons emprunter 13,5 millions de dollars. Les taux d'intérêt sont très bas et nous devons profiter des opportunités de subvention.

Il faut toutefois savoir qu'au cours des trois prochaines années, nous rembourserons plus de 9 millions de dollars sur notre dette. Donc, l'augmentation de la dette sera maîtrisée, d'autant plus que la richesse foncière de notre ville s'accélère présentement avec plusieurs investissements privés dans les domaines résidentiel, commercial, industriel, agricole et institutionnel. Un ratio mesurant ce rapport entre l'enrichissement et l'endettement est sérieusement pris en compte par la Ville. Notre objectif est de maintenir ce ratio au cours des trois prochaines années.

Les investissements nécessitant des emprunts seront soumis à l'approbation des contribuables. Le mode de financement des investissements du plan triennal s'établit donc comme suit :

Année	Subvention	Appropriation des excédents	Fonds parcs terrains jeux	Fonds de roulement	Contribution des promoteurs	Règlement emprunt à l'ensemble	Règlement emprunt bassin	Emprunts payables par autres villes	Taxe de secteur	TOTAL
2022	1 108 273 \$	11 739 \$	31 245 \$	90 000 \$	---	3 169 147 \$	640 000 \$	33 361 \$	120 313 \$	5 204 078 \$
2023	2 242 169 \$	12 718 \$	5 000 \$	70 000 \$	---	3 807 410 \$	1 654 374 \$	16 491 \$	---	7 808 162 \$
2024	1 066 190 \$	13 270 \$	5 000 \$	70 000 \$	500 000 \$	2 652 325 \$	1 575 000 \$	334 935 \$	---	6 216 720 \$
Total	4 416 632 \$	37 727 \$	41 245 \$	230 000 \$	500 000 \$	9 628 882 \$	3 869 374 \$	384 787 \$	120 313 \$	19 228 960 \$

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2021
POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 – 2023 – 2024

Par service, les investissements se répartissent comme suit :

Année	Adminis- tration générale	Sécurité publique	Transport	Hygiène du milieu	Santé et bien-être	Aména- gement, urb., dév.	Loisirs et culture	TOTAL
2 0 2 2	90 000 \$	103 000 \$	1 838 300 \$	1 760 000 \$	---	645 000 \$	767 778 \$	5 204 078 \$
2 0 2 3	70 000 \$	43 500 \$	2 510 900 \$	1 750 000 \$	---	22 500 \$	3 411 262 \$	7 808 162 \$
2 0 2 4	70 000 \$	883 500 \$	1 531 000 \$	2 110 000 \$	---	---	1 622 220 \$	6 216 720 \$
TOTAL	230 000 \$	1 030 000 \$	5 880 200 \$	5 620 000 \$	---	667 500 \$	5 801 260 \$	19 228 960 \$

Voici une autre façon de ventiler le plan triennal d'immobilisations comme le requiert le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

	2022	2023	2024	TOTAL
INFRASTRUCTURES				
Conduites d'eau potable	160 000 \$	590 000 \$	1 082 500 \$	1 832 500 \$
Usines de traitement de l'eau potable	0 \$	810 000 \$	0 \$	810 000 \$
Usines et bassins d'épuration	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Conduites d'égout	1 600 000 \$	340 000 \$	1 017 500 \$	2 957 500 \$
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	1 307 500 \$	1 772 500 \$	650 000 \$	3 730 000 \$
Système d'éclairage des rues	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Aires de stationnement	0 \$	0 \$	40 000 \$	40 000 \$
Parcs et terrains de jeux	245 608 \$	60 000 \$	1 519 360 \$	1 824 968 \$
Autres infrastructures	60 000 \$	55 000 \$	0 \$	115 000 \$
BÂTIMENTS				
Édifices administratifs	694 000 \$	3 339 900 \$	45 000 \$	4 078 900 \$
Édifices communautaires et récréatifs	80 550 \$	47 500 \$	8 400 \$	136 450 \$
VÉHICULES	84 000 \$	473 000 \$	491 000 \$	1 048 000 \$
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	31 360 \$	70 000 \$	80 000 \$	181 360 \$
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS DIVERS	334 922 \$	163 000 \$	355 000 \$	852 922 \$
TERRAINS	450 000 \$	0 \$	0 \$	450 000 \$
ÉQUIPEMENTS INCENDIE	113 500 \$	43 500 \$	883 500 \$	1 040 500 \$
AUTRES	42 638 \$	43 762 \$	44 460 \$	130 860 \$
TOTAL	5 204 078 \$	7 808 162 \$	6 216 720 \$	19 228 960 \$

Les principaux projets de notre plan triennal d'investissements sont les suivants :

Pour 2022 – 5 204 078 \$

Réfection de la surface du terrain de balle – 157 000 \$

Le terrain de balle sera gazonné avec un losange de sable. Il permettra la pratique sécuritaire de la balle molle et du baseball pour les plus petits.

Travaux de chemisage d'égout – Route de Fossambault Nord – 800 000 \$

Ces travaux subventionnés permettront une réfection du réseau d'égout sanitaire dans la section nord, afin de réduire grandement l'infiltration des eaux de surface dans ce réseau. Ceci favorisera un meilleur fonctionnement du système d'épuration des eaux usées en éliminant les eaux parasitaires.

Travaux d'aqueduc et de voirie rue du Plateau – 320 000 \$

Ces travaux, également subventionnés, permettront le remplacement de la conduite d'aqueduc sur une partie de la rue. Cette conduite est désuète et de faible diamètre. Nous en profiterons pour faire les travaux de voirie sur cette section de la rue.

Rayon de virage route de Fossambault – 400 000 \$

En raison de la présence de terre-pleins non franchissables sur la route de Fossambault, à l'entrée d'agglomération, il est prévu de construire, en collaboration avec le ministère des Transports, un arc de virage, tout en fournissant un nouvel accès au garage municipal, pour améliorer la fluidité de la circulation dans le secteur de la rue Edward-Assh. Nous espérons que, par la suite, le Ministère pourra procéder à l'installation d'un feu de circulation.

Nouvelle intersection avenue des Catherine et route de la Jacques-Cartier – 565 000 \$

Nous prévoyons acquérir le terrain et aménager une nouvelle intersection dans le prolongement de l'avenue des Catherine et de la route de la Jacques-Cartier. Ceci favorisera également la fluidité de la circulation sur la route de Fossambault. La première année du PTI, nous préparerons les plans et devis, en plus de faire l'acquisition du terrain.

Avec la construction d'une rue parallèle à la route de Fossambault, entre la rue Edward-Assh et la rue du Levant, ces travaux ont tous pour but d'éliminer, sur la route de Fossambault, une partie de la circulation qui se dirige vers les quartiers résidentiels à l'est et à l'ouest.

Travaux de voirie et de réfection de pavage – 435 000 \$

D'autres travaux de voirie sont prévus sur le Vieux Chemin, près de Lac-Sergent. L'infrastructure de route sera refaite avec une nouvelle couche de pavage. D'autres travaux de réfection de pavage seront également faits sur certaines routes locales à déterminer.

Correction du pavage route des Érables – 230 000 \$

Le secteur de la tourbière, récemment rénové, montre déjà des signes d'affaissements en raison de la nature du sol. Des travaux correctifs doivent donc être entrepris pour corriger la situation. C'est pourquoi nous prévoyons interdire le trafic lourd sur la route des Érables, sauf pour des livraisons locales.

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2021
POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 – 2023 – 2024

Remplacement d'une section du réseau d'égout dans le secteur Laurier/Jolicoeur – 320 000 \$

Cette conduite a été mise en place dans les années 1950 et elle est rendue à la fin de sa vie utile. Une quantité très importante d'eaux usées y circule. Ce projet apparaît parmi les priorités du plan d'intervention sur le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts.

Mise à niveau du poste Montcalm – 200 000 \$

Le poste de pompage d'égout Montcalm doit être mis à niveau. Ce poste a été construit en 1984. Il s'agit d'un poste principal qui dessert toutes les résidences raccordées au réseau d'égout au nord de la rivière Jacques-Cartier.

Autres travaux

Les travaux préalablement décrits totalisent 3 427 000 \$. D'autres travaux plus mineurs et l'achat d'équipements et de machinerie, totalisant un peu moins de 1,8 million de dollars, font également partie du plan d'immobilisations pour 2022.

Pour 2023 – 7 808 162 \$

Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont – 680 000 \$

Des travaux de réfection du tablier du pont seront réalisés par le ministère des Transports dans quelques années. Nous profitons donc de l'occasion pour remplacer les conduites d'aqueduc et d'égout, présentement accrochées au pont.

Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable – 810 000 \$

Afin de suffire à la demande en période de pointe, nous prévoyons accroître notre capacité en réserve d'eau potable. Les périodes de mai et de juin de chaque année, en temps de canicule, enregistrent des débits de consommation d'eau potable très élevés. En plus de l'agrandissement de notre usine de production d'eau potable, nous prévoyons donc construire un nouveau réservoir d'eau pour contrer cette situation.

Remplacement de l'égout pluvial sur la rue des Lilas – 300 000 \$

La conduite située dans le secteur de l'école Jacques-Cartier doit être remplacée.

Modernisation de notre machinerie et de notre flotte de véhicules – 626 000 \$

Comme depuis plusieurs années, nous entendons investir un peu plus de 600 000 \$ pour moderniser notre flotte de véhicules et notre machinerie.

Nouvelle intersection des Catherine/Jacques-Cartier – 1 300 000 \$

Le secteur de l'avenue des Catherine ou Boisé-Natura représente le nouveau Sainte-Catherine. C'est là qu'est planifié l'emplacement de la nouvelle école secondaire, de la résidence pour personnes âgées, d'un développement résidentiel à forte, moyenne et faible densité et des commerces de proximité. Un grand milieu humide se doit aussi d'être protégé et un parc linéaire fait partie des projets du conseil. Prolonger l'avenue des Catherine jusqu'à la route de la Jacques-Cartier nécessitera des investissements de 1,3 million de dollars. Nous espérons que cet investissement pourra se faire en collaboration avec le ministère des Transports, les promoteurs et par le biais de subventions.

Garage Parcs et bâtiments – 3 250 000\$

Une importante subvention a été promise par le gouvernement du Québec dans le cadre du programme *Réfection et construction des infrastructures municipales* (RÉCIM), pour la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux activités de la division Parcs et bâtiments du Service des travaux publics. La division Parcs et bâtiments assure le maintien et l'amélioration de tous les bâtiments municipaux, les parcs municipaux, les équipements sportifs et les événements. Ce nouveau bâtiment permettra d'y regrouper les différentes activités du Service (menuiserie et ébénisterie, électricité et plomberie, horticulture, lavage et conciergerie, administration). Des espaces d'entreposage et de rangement seront également prévus.

Autres investissements

Les travaux qui précèdent totalisent 6 966 000 \$. D'autres travaux de moindre importance ainsi que l'achat d'équipements et de machinerie pour une valeur de 842 000 \$ complètent le plan d'immobilisations pour 2023.

Pour 2024 – 6 216 720 \$

Construction d'un préau dans le parc du Grand-Héron – 1 500 000 \$

Le gouvernement du Québec, par de nombreuses subventions, a encouragé la construction de préau dans plusieurs villes. Cependant, plusieurs demandes pour des arénas ont été refusées; c'est notre cas.

Devant cette situation et face aux changements climatiques qui font la vie dure aux patinoires extérieures, le conseil envisage la construction d'un préau. Le préau est un amphithéâtre extérieur multifonctionnel qui peut accueillir des activités sportives, communautaires et culturelles en toute saison, et ce, à l'abri des intempéries. C'est une solution plus économique qui n'empêche pas la construction d'un aréna.

La structure de bois du préau recouvrirait une des patinoires extérieures et serait idéal pour soutenir une programmation quatre saisons, en abritant des spectacles et marchés, du cinéma, un camp de jour et des activités sportives (réf. : voirvert.ca).

Évidemment, ce projet fera aussi l'objet d'une demande de subvention.



https://www.voirvert.ca/sites/default/files/preau_inno.jpg

Par Léa Méthé Myrand

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2021
POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 – 2023 – 2024

Remplacement conduite d'aqueduc route de Fossambault Nord – 1 065 000 \$

Il s'avèrera nécessaire de remplacer en 2024 la conduite d'aqueduc sur une partie de la route de Fossambault Nord.

Travaux de pavage et trottoir (de Fossambault Nord) – 650 000 \$

Nous prévoyons refaire le pavage de plusieurs rues locales en 2024. La liste de ces rues reste à déterminer (450 000 \$). Le conseil entend également ajouter une section de trottoir sur la route de Fossambault Nord (200 000 \$).

Machinerie et véhicules – 1 711 000 \$

Nous poursuivrons, en 2024, la modernisation de notre flotte de véhicules et d'équipements, y compris le camion citerne du Service incendie.

Autres

D'autres travaux et achats d'équipements sont prévus au budget d'investissements pour 2024, à la hauteur de 1 300 000 \$.

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2021
POUR L'ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022 – 2023 – 2024

CONCLUSION

Vous avez eu un aperçu des investissements projetés pour les trois prochaines années.

Ces immobilisations seront modulées en fonction de l'accroissement de notre richesse foncière. Donc, ne pas s'endetter plus vite que l'on s'enrichit.

Dans un esprit de saine gestion, le conseil entend donc stabiliser son ratio dette/richesse foncière uniformisée entre 3,6 et 3,7 % pendant toute la durée du plan triennal. C'est-à-dire que le montant nécessaire au service de la dette sur le compte de taxes n'augmentera pas pendant trois ans.

Ce PTI prévoit également le coût d'une étude de faisabilité pour la construction et l'opération d'une piscine intérieure. Les résultats de cette étude seront présentés aux citoyens et une consultation s'en suivra. Un référendum consultatif sera également tenu au besoin. Si les citoyens renaient cet investissement comme prioritaire, évidemment cela fera varier à la hausse le compte de taxes et le ratio dont nous venons de parler.

J'espère que vous aurez apprécié toutes ces informations. Le PTI est un budget d'immobilisations et non une autorisation à dépenser. Chacun des projets qu'il contient devra faire l'objet séparément d'une décision du conseil, soit par résolution, soit par règlement. Plusieurs projets seront soumis aux électeurs pour approbation et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avant de voir le jour.

Nous demeurons à votre disposition pour toutes questions sur ce plan d'investissements.

Finalement, je profite de l'occasion pour souhaiter à la population, aux membres du conseil et à notre personnel, de très joyeuses fêtes et un repos bien mérité.

A blue ink signature, appearing to be 'Pierre Dolbec', written in a cursive style.

Pierre Dolbec, maire